

Publié le 31 mai 2024

Thibaud Phillipps, président de la Spl Grand Est : « La Spl devient le chef d'orchestre de notre politique ferroviaire régionale »

Au cours de l'été 2022, la Région Grand Est a créé une Spl dans l'optique de l'accompagner et de la conseiller pour sa politique ferroviaire. Une première dans ce domaine ! En agissant ainsi, la Région souhaite anticiper l'ouverture prochaine à la concurrence des TER. Maire de Illkirch-Graffenstaden, vice-président à la région Grand-Est en charge des transports et tout nouveau président de la Spl Grand Est, Thibaud Phillips explique les raisons de cette initiative ambitieuse, déployée sur un territoire de plus 5,5 millions d'habitants. Et si d'autres Régions en faisaient de même...



Il y a deux ans, la région Grand Est a fait le choix de créer une Spl afin de conseiller et d'accompagner la région dans sa politique ferroviaire. Pouvez-vous nous expliquer ce choix ?

Le déclencheur demeure clairement l'ouverture à la concurrence conduite dans le cadre de la réglementation communautaire de l'Union européenne. Nous avons souhaité anticiper les choses en créant une nouvelle structure capable de nous accompagner dans la gestion des nouvelles prérogatives confiées à la Région dans le domaine du ferroviaire. Notre collectivité conserve le rôle d'autorité organisatrice c'est-à-dire les grandes orientations politiques et stratégiques, la relation aux élus, aux associations et aux partenaires. La **Spl** viendra en appui pour apporter ses compétences techniques et mettre en place concrètement les choix initiés par les élus régionaux.

Très concrètement, quelles missions seront confiées à la Spl et comment celle-ci va s'organiser pour en assurer la gestion ?

L'ouverture à la concurrence va mettre fin au monopole de la SNCF, ce qui veut dire qu'elle ne sera pas l'unique propriétaire du matériel roulant. La Région a donc décidé d'acquérir auprès de la SNCF les trains express régionaux (TER) circulant sur son territoire. La Spl va donc récupérer ce matériel et le mettre dans le futur à disposition des opérateurs. La Spl se verra confier progressivement la gestion de 192 rames soit la moitié du parc régional.

L'entreprise travaillera également sur l'évolution de la stratégie marketing et sur la communication de notre politique ferroviaire. Nous pouvons faire plus et nous pouvons faire mieux dans ce domaine. Je pense notamment à notre politique de promotion sur les cartes d'abonnements, les réductions, etc.

Vous l'aurez compris, **c'est un véritable rôle de chef d'orchestre qui sera confié à la Spl**. Son organisation interne répond d'ailleurs aux différentes missions qui lui seront confiées. Nous avons une direction

Administrative et financière et 3 directions opérationnelles : marketing et commercial, ingénierie et domaines techniques et enfin une direction chargée de gérer la mise en concurrence et la gestion des appels d'offres.

Nous sommes passés de 6 à 32 salariés durant l'année 2023. Nous prévoyons de nous agrandir encore durant les prochains mois et d'accueillir encore des salariés supplémentaires. Des profils extrêmement diversifiés nous ont rejoint dont les 2/3 ont des compétences dans le domaine du ferroviaire.

En quoi le modèle Spl est une réponse aux ambitions de la région ?

En toute transparence, nous ne sommes pas toujours satisfaits des prestations que nous offre la SNCF sur certains domaines tels que l'expertise ferroviaire ou bien encore le marketing. Dans notre volonté d'offrir un service de qualité à l'ensemble des usagers, nous voulions une structure innovante capable de remettre la région au centre du jeu. Jusqu'alors, la Région était contrainte de solliciter en permanence des prestataires privés (Amo ou cabinets d'experts) dont les prismes et les paradigmes étaient parfois bien différents. Nous n'avions clairement pas une culture qui se développait en fonction des désidératas de la collectivité.

L'intérêt de la Spl est de rester dans un modèle 100% public. Une considération fondamentale dès le départ au regard des inquiétudes légitimes que peuvent soulever l'ouverture à la concurrence. **L'autre avantage est que la Spl permet d'embarquer, dans cette aventure, l'ensemble des grandes agglomérations de la région (Strasbourg, Metz, Mulhouse, Reims et bientôt Nancy).** C'est important que ce projet reflète la réalité géographique de notre territoire tout en gardant à l'esprit que l'entreprise pourra probablement, demain, monter en puissance sur un certain nombre de thématiques. Je pense notamment à l'accompagnement entre les transports urbains de ces agglomérations et le transport interurbain, aux enjeux sur la billetterie unique ou bien encore à la tarification. En définitif, la Spl va apporter de la simplicité et de la transparence. Les agglomérations et la région se rassemblent dans une structure unique nous permettant de parler d'une seule et unique voie.

On sent une réelle ambition politique derrière la création de ce nouvel outil. Est-ce le cas ?

Tout à fait. Ce que l'on essaye de faire à travers à la Spl, c'est de reprendre pleinement la maîtrise de ces politiques. Nous sommes conscients que jusqu'à présent, la collectivité n'a pas toujours donné l'impression d'être à la manœuvre malgré la signature de contrats entre la région et la SNCF.

Très concrètement, **nous lançons actuellement une série d'appel d'offres sur la question de la satisfaction client, du suivi client ou bien encore des questions liées à la qualité de service.** Jusqu'à présent, tout cela était directement géré par une prestation globale de la Sncf. Nous avons un regard et une capacité d'intervention assez éloignés. Ce seront désormais des salariés de la Spl, des gens « de chez nous », qui assureront le suivi du marché et de sa bonne exécution. C'est un véritable bouleversement. Tout cela est nouveau et n'existait pas ailleurs. Nous ouvrons la voie. Les défis sont nombreux jusqu'à l'ouverture complète à la concurrence prévu jusqu'en 2033.

Avez-vous l'impression d'avoir « embarqué » les élus dans cette aventure ?

Les collectivités et leurs représentants sont pleinement impliqués dans ce projet. Les administrateurs de la Spl sont investis, participent et sont particulièrement intéressés par nos échanges. Je le souligne car ce n'est pas

toujours le cas dans des structures de ce type. Je rappelle également que les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération pour leur investissement dans cette structure. Si les élu(e)s sont présents, c'est qu'ils ont envie de venir. Je ressens donc un véritable engagement et un intérêt particulier pour cet outil. Les enjeux sont majeurs et exigent l'implication de chacun. Nous amenons chacun à s'interroger sur la façon dont nous devons construire un réseau de transport et de mobilité à l'échelle d'une région. C'est passionnant. Chacun est utile dans ses compétences. **Nous avons réussi à créer une instance et un espace de dialogue où nous avons laissé à la porte les postures politiques.** Toutes les sensibilités politiques y sont d'ailleurs représentées. Pour nous, élus, les SPL sont au service de l'intérêt général et au service du public.